

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE « EDITION LOGICIEL ET SITE WEB »

La société DATA-PERFECT est désignée ci après : « PRESTATAIRE » au capital de 11500€

Siret : 45391635500036 APE : 6202A

Siège : 3 Cours Charlemagne BP 2597 69002 Lyon

Centre administratif et financier (CAEF): 10 rue du Breuil 42390 Villars

Site web Editeur (WWW): [www.data-perfect.com](http://www.data-perfect.com)

Ces CGV sont téléchargeables au format PDF depuis notre site ([www](http://www)) et sur simple demande. « PRESTATAIRE »

### TERMINOLOGIE

- « PRESTATAIRE » : Désigne ici, par son nom commercial, l'entreprise qui va éditer le logiciel et ou le site web.
- Client : Toute personne physique ou morale ayant souscrit un bon de commande, devis ou tout autre document commercial tenant lieu de bon de commande auprès de « PRESTATAIRE »
- Site Web : Ensemble de pages Web et d'éventuelles autres ressources du World Wide Web, hyperliées en un ensemble cohérent ayant une adresse Web et conçu pour être consulté avec un navigateur Web.
- Hébergement : Mise à disposition d'un espace disque où sont enregistrés les éléments constitutifs du site web et donnant libre accès en lecture à cet espace disque.
- Nom de domaine : Identifiant unique lié à une entité dont les ordinateurs sont reliés au réseau internet.
- E-mail : Courrier électronique (ou courriel). Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.
- Bande passante : Nombre de bits transférables par seconde.
- Trafic mensuel : Nombre de Giga-octets transférés par mois.
- Espace disque : Taille du disque dur alloué au client.
- Netiquette : guide définissant les principes universels d'usage de l'Internet, règles de conduite et de politesse à adopter sur plusieurs médias de communication mis à disposition par Internet. Le document officiel définissant les règles de la netiquette est la RFC 1855.

### PREAMBULE

« PRESTATAIRE » fournit ses prestations uniquement sur la base des conditions générales et des conditions de garantie. Le client autorise implicitement « PRESTATAIRE » à citer son nom et son URL en référence. « PRESTATAIRE » se réserve le droit de refuser de développer un site non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette. « PRESTATAIRE » se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture. La facturation des prestations de « PRESTATAIRE » est basée sur la liste des prix en vigueur, ou selon l'offre faite par « PRESTATAIRE ». « PRESTATAIRE » s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et de ne les transmettre à des tiers qu'avec leur plein accord. « PRESTATAIRE » se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

### ARTICLE 1. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre « PRESTATAIRE » et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

### ARTICLE 2. OBLIGATIONS DE « PRESTATAIRE »

« PRESTATAIRE » s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en oeuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

### ARTICLE 3. SIGNATURE DE L'AUTEUR

Le client autorise implicitement « PRESTATAIRE » à citer son nom et son URL en référence.

### ARTICLE 4. DETAIL DES PRESTATIONS

4.1 - Conception : La conception du site comprend l'étude du projet du site, le contenu des pages, la navigation. Le client remet le texte et les images des pages. Sont compris : la programmation HTML, la numérisation et l'optimisation des images, la mise en page des images, la prise de vue éventuelle (photos), l'insertion de musique, d'animations, la rédaction du texte définitif à partir des textes fournis par le client. Celui-ci assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à « PRESTATAIRE ». « PRESTATAIRE » se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le client en fait la demande, « PRESTATAIRE » pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascripts ou toute autre technologie libre de droit ou utilisée sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. « PRESTATAIRE » décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par « PRESTATAIRE », en respectant les desiderata éventuels du client. « PRESTATAIRE » possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

4.2 - Mise en ligne : La première mise online consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

4.3 - Nom de domaine : Le client est seul responsable du nom donné au domaine (monsite.fr, monservice.com, etc.). « PRESTATAIRE » enregistrera, au nom du client, tout nom ou domaine dans les conditions définies entre les parties. Le client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui. « PRESTATAIRE » n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage, les conditions générales de vente de ces organismes s'appliquent donc.

4.4 - Hébergement : L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. Le Webmaster ne peut pas être poursuivi pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Dans le cas où « PRESTATAIRE » fera appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet, « PRESTATAIRE » facturera un prix en fonction du prix demandé par l'hébergeur pour cet hébergement. « PRESTATAIRE » ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

4.5 - Référencement, publicité du site : Les moteurs de recherches permettent aux surfeurs de découvrir l'adresse d'un site qui les intéresse. La tâche du Webmaster consiste en une déclaration manuelle auprès des principaux moteurs de recherches (Google, Yahoo, AltaVista...) ainsi qu'éventuellement auprès d'une certaines quantités d'annuaires. Il ne peut être tenu responsable des réactions de ces sociétés. Les offres de référencement correspondent à la mise en place dans le code source des pages d'un certain nombre de mots clés et autres moyens techniques permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Il s'agit ici pour « PRESTATAIRE » d'une obligation de moyens et non de résultats. « PRESTATAIRE » ne saurait garantir la présence effective du site du client dans les moteurs et annuaires. « PRESTATAIRE » peut avoir recours à des liens sponsorisés auprès de sociétés spécialisées afin d'optimiser le référencement pour son client et dont répercuter les coûts engendrés par ces derniers. « PRESTATAIRE » ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

4.6 - Maintenance : L'ajout de contenu ou la modification du site du client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Seul le Webmaster pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du client. Durant les 12 premiers mois suivant la mise en service du site, le client aura la possibilité de demander des modifications mineures du contenu du site, à concurrence de maximum 1 heure de travail par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Ces mises à jour comprennent la modification des pages existantes (rajout ou modification de photos, de texte, etc...). Les mises à jour de type ajouts de pages supplémentaires, de fonctions, de modules, etc... ou modifications de la charte graphique feront l'objet d'un devis supplémentaire à la demande.

4.7 - Support technique : « PRESTATAIRE » propose un support technique par e-mail et par téléphone, gratuit et limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation. « PRESTATAIRE » tentera de répondre à toute autre question sans garantie.

## **ARTICLE 5. CONTENU DU SITE**

Le contenu du site doit être en conformité avec les lois en vigueur. « PRESTATAIRE » s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord. « PRESTATAIRE » se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

## **ARTICLE 6. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT**

6.1 - Le client reconnaît avoir reçu de « PRESTATAIRE » toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le client s'engage à fournir à « PRESTATAIRE » tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client.

6.2 - En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le client est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes moeurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le client garantit « PRESTATAIRE » contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

6.3 - Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

## **ARTICLE 7. COMMANDE**

7.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un bon de commande rédigé par « PRESTATAIRE ». La commande devient effective dès lors que « PRESTATAIRE » a reçu le bon de commande daté, signé par le client. Le client doit transmettre l'acompte des 15% de commande avant la fin du mois en cours.

7.2 - Le délai de validité du bon de commande ainsi que le montant de l'acompte demandé sont stipulés dans le bon de commande.

7.3 - Le bon de commande est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente et du contrat transmis à la réception du versement de l'acompte.

7.4 - « PRESTATAIRE » se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur

7.5 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau bon de commande.

7.6 - « PRESTATAIRE » ne pourra engager aucune procédure envers les partenaires financiers ni aucune procédure administrative avant la signature du bon de commande par le Client

## **ARTICLE 8. PRIX ET FACTURATION**

8.1 - Compte tenu, du régime fiscal de « PRESTATAIRE » la TVA est applicable. Ces prix sont exprimés en Euros.

8.2 - Les prix des prestations Internet et options fournies par « PRESTATAIRE » font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations. Les tarifs en vigueur sont disponibles sur demande auprès de « PRESTATAIRE ». Les prix des prestations Internet et des options sont mentionnés dans le bon de commande. « PRESTATAIRE » se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Les parties conviennent que « PRESTATAIRE » peut, de plein droit, modifier ses tarifs sans autre formalité que d'en informer le client. Toute modification des conditions générales ou particulières ainsi que l'introduction de nouvelles formules, options ou prix fera l'objet d'une information en ligne sur le site [www.bcb-conseils.fr](http://www.bcb-conseils.fr), ou à toute autre adresse que « PRESTATAIRE » viendrait à lui substituer.

8.3 - Les offres d'hébergement facturées au client incluent un trafic prédéfini à l'avance sur le bon de commande. En cas de dépassement de ce volume de consommation, c'est une facturation au taux réel de transfert qui sera appliquée sur la base du tarif en vigueur et ce par tranche de 1 Go consommé.

8.4 - Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec « PRESTATAIRE », y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par « PRESTATAIRE ». Le défaut total ou partiel de paiement 30 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu, ainsi qu'une majoration de 15% sur les sommes restant dû au titre d'indemnités, - « PRESTATAIRE » reste le propriétaire de plein droit des travaux déjà effectués et à venir, tant que toutes les factures liées au contrat passé avec le Client ne sont pas honorées. - La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour « PRESTATAIRE » d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article "Résiliation". - Le client est par défaut propriétaire à terme des règlements de son projet réalisé pour compte par « PRESTATAIRE » conformément au bon de commande, sauf lors de souscription d'abonnements via notamment la facturation de location de services, de leasing, d'abonnement de prestations, dans ce cas seul « PRESTATAIRE » reste légalement l'unique propriétaire, si le Client en fait une demande de rachat du projet par écrit à « PRESTATAIRE », ce dernier pourra alors formuler une proposition commerciale soumise à facturation en plus.

## **ARTICLE 9. REGLEMENT**

Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant de Camus Informatique. Les modalités de paiement seront les suivantes : - A la signature du bon de commande (devis) : 15% du prix spécifié sur le devis. - A la fin du premier mois courant 15% d'acompte sur travaux - A la fin du deuxième mois 30% de complément - A la mise en ligne définitive du site : le solde du bon de commande, Sauf mention contraire ou plan de financement proposé par un partenaire du client ou de « PRESTATAIRE ». Le règlement des prestations donnant lieu à un abonnement s'effectuera à réception de chaque facture concernant la période de référence, ou d'une facture avec un échéancier avec prélèvement automatique. Pour les prestations supplémentaires hors contrat : après chaque réalisation, règlement sous 10 jours. En cas d'annulation des services du Webmaster par le client après la signature et la réception du bon de commande et avant le démarrage des travaux, un pourcentage d'un montant de 15% du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus. En cas d'annulation des services du Webmaster par le client pendant la réalisation des travaux, « PRESTATAIRE » se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués en plus des 15% d'acompte du premier mois exigible. Le refus de financement par un partenaire financier, ne vaut en aucun cas rupture du bon de commande. Suite à une concertation entre le Client et « PRESTATAIRE », une autre solution de financement sera envisagée. En guise de garantie de paiement dans l'attente d'une solution de financement, dans la limite de 30 jours, sauf mention écrite contraire par « PRESTATAIRE », le Client s'engage à remettre un chèque de banque équivalent au montant total

du bon de commande à « PRESTATAIRE », ce chèque servant de garantie, il ne sera encaissé qu'en cas de litige, conformément aux présentes conditions.

## **CLAUSE DE DÉCHÉANCE DU TERME**

En cas de non-paiement total ou partiel d'une commande à l'échéance, les sommes dues au titre de cette commande ou d'autres commandes déjà exécutées ou en cours de prestation seront immédiatement exigibles après mise en demeure.

## **ARTICLE 10. RÉCLAMATIONS**

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de « PRESTATAIRE » dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

## **ARTICLE 11. DÉLAIS DE LIVRAISON**

Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges. Le matériel destiné à la mise à jour sera publié dans les quinze jours suivant la date de son dépôt auprès de « PRESTATAIRE ».

## **ARTICLE 12. RESPONSABILITE DE « PRESTATAIRE »**

« PRESTATAIRE » s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services de webmaster au client. La responsabilité de « PRESTATAIRE » envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, « PRESTATAIRE » ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit ;
- les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès ;
- le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion ;
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;
- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ;
- les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par « PRESTATAIRE », tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéficiaires ou de clients. « PRESTATAIRE » se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, Camus Informatique s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. « PRESTATAIRE » est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service. « PRESTATAIRE » ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients. Cependant « PRESTATAIRE » s'engage à tout mettre en oeuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

## **ARTICLE 13. CAS DE FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de « PRESTATAIRE » et du client seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. « PRESTATAIRE » et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait. « PRESTATAIRE » ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence.

## **ARTICLE 14. DUREE DU CONTRAT**

Le contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties. Il est signé pour une durée signifiée sur le bon de commande à compter de la livraison, des travaux de personnalisation. A l'issue de cette période, concernant les prestations d'hébergement, maintenance et suivi, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 6 mois avant la date anniversaire du contrat. A l'expiration de cette période du bon de commande, le contrat se renouvellera par tacite reconduction d'une durée égale au bon de commande initial, sauf faculté pour l'une des deux parties d'y mettre fin à chaque date anniversaire, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception. Cette dénonciation ne donne droit à aucun remboursement ni aucun avoir. La dénonciation emporte règlement par le client de ses obligations financières vis à vis de « PRESTATAIRE ». Toute période de facturation entamée reste due.

## **ARTICLE 15. SUSPENSION DES SERVICES**

En cas de non respect par l'une des parties d'une quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées. Tous défaut de retard de paiement de la part du client ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraîne une suspension automatique des services. Le client est averti par lettre recommandée et un montant de quatre vingt quinze (95) euros lui sera facturé à titre de frais de dossier pour la facture concernée en plus de frais de retard de 4,5 fois le taux d'intérêt légal par mois, à compter du premier jour de retard. La résiliation du contrat liant le client à « PRESTATAIRE » est encourue de plein droit quinze (15) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse.

## **ARTICLE 16. RESPECT DES DROITS D'AUTEUR ET TRAITEMENT DES IMAGES**

Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise « PRESTATAIRE » à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

## **ARTICLE 17. CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

## **ARTICLE 18. INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives au client a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro 1162949. Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de « PRESTATAIRE ». « PRESTATAIRE » s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

## **ARTICLE 19. MODIFICATIONS**

Les parties conviennent que « PRESTATAIRE » peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.

## **ARTICLE 20. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Le contrat de création de site est soumis à la loi française. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Saint-Étienne (42), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires. GARANTIE « PRESTATAIRE » offre une garantie à vie sur les sites développés par ses soins. Les sites créés par « PRESTATAIRE » sont garantis contre tout bug pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

1. La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation.
2. La durée de la garantie est illimitée.
3. La garantie prend effet à partir de la date du paiement du solde de tout compte.
4. La garantie s'applique uniquement au site d'origine livré par « PRESTATAIRE ». Seules les pages entièrement développées par sont qualifiées d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation totale de cette garantie.
5. La garantie s'applique également sur les mises à jour d'un site créé par « PRESTATAIRE » et réalisées par ses soins.
6. Le code développé par « PRESTATAIRE », livré au client pour qu'il l'intègre lui-même dans un site, esCAMUt également sous garantie. Toutefois « PRESTATAIRE » n'est en aucun cas responsable pour la totalité de la page dans laquelle ledit code a été inclus.
7. Est qualifié de bug tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page, tout dysfonctionnement des pages en interaction avec la base de données, toute définition incorrecte des objets de la base.
8. N'est pas qualifié de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau, à la surcharge d'information traitée, et contra tout avis techniques non recommandé,
9. La garantie couvre gratuitement la recherche du bug, la réparation du bug et l'intégration des modifications au reste du site.
10. La garantie ne couvre pas les bugs dus à une installation ou une intégration du site effectuée par des tiers.
11. La garantie ne couvre pas les bugs dus à un déplacement des pages à l'intérieur du site effectué par des tiers.
12. Pour bénéficier des réparations sous garantie, le client doit annoncer le problème par écrit ou par e-mail à « PRESTATAIRE ».
13. Le code créé par « PRESTATAIRE » est entièrement garanti. Toutefois, tous problèmes indépendants de « PRESTATAIRE », tel que, notamment, la défaillance d'un hébergeur, n'entrent pas dans les conditions de garantie de « PRESTATAIRE ».